

## T1 - UN PRODUIT DE LA GUERRE FROIDE

La construction des Tourelles s'est faite dans un climat mondial, empli de tensions, entre les 2 grands blocs qui sont sortis vainqueurs de la 2ème guerre mondiale. Cette période est désignée par le terme de « Guerre froide ».

A cette époque, le risque d'affrontement autour de deux pôles, était très présent.

La caractéristique majeure de la Guerre froide tient à l'absence d'affrontement armé direct entre les deux pôles Etats-Unis et URSS.

Comme l'a écrit Gaston Bouthoul, "la Guerre froide est la première expérience vécue de la paix atomique".

Après 1945 et Hiroshima, avec la détention de l'arme atomique par les deux Grands (l'URSS dispose de la bombe A en 1949), il n'est pas possible de risquer un affrontement entre deux puissances disposant de la capacité de détruire totalement l'autre - et le reste du monde...

La Guerre froide est marquée par toute une succession de conflits indirects.



*La Guerre froide n'était pas qu'une légende. Situé à Moscou, non loin de la station de métro Taganskaia, le GO-42 (Gos-soudarstvenni Obiekt n° 42) a été construit entre 1951 et 1956, sur ordre personnel de Staline et a joué un rôle clef dans la crise de Cuba. GO-42, ce sont quatre vastes tunnels parallèles de 9 m de diamètre, reliés entre eux par des couloirs et des escaliers. Chaque tunnel a une longueur d'environ 150 m.*

Les cinq suivants sont considérés comme des conflits majeurs :

- ◆ 1948-1949 blocus de Berlin;
- ◆ 1950-1953 guerre de Corée;
- ◆ 1961 construction du mur de Berlin;
- ◆ 1962 crise de Cuba;
- ◆ 1965-1973 guerre du Vietnam.

Dans les cas de Berlin et de Cuba, l'affrontement oppose les Etats-Unis et l'URSS, dans un bras de fer. Il n'y a pas eu d'utilisation d'armes, mais une crise qui aurait pu rapidement dégénérer en un conflit armé de grande envergure.

Dans les cas de la Corée et du Vietnam, il y a conflit armé indirect, au sens où l'URSS et les Etats-Unis arment chacun des protagonistes qui s'affrontent.

Cette période de tension finira par :

- ◆ 1989 Chute du mur de Berlin;
- ◆ 1991 Eclatement de l'URSS
- ◆ 1992 Traité de Maastricht

Dans un contexte marqué par l'équilibre de la terreur nucléaire et la guerre froide, Louis de Montmollin préconisait une défense générale et une armée mobile chargée de défendre l'ensemble du territoire, et non plus le seul réduit. Il transforma l'armée avec un minimum de blindés, car une armée mécanisée était financièrement insupportable.

Bien qu'ayant mis ses priorités sur une défense dynamique du

territoire, il ne renonça pas à la protection des 3 axes Nord-Sud par la mise à niveau des ouvrages fortifiés.

C'est dans cette ambiance tendue de début de « Guerre froide » que le Chef de l'EMG, Monsieur le Cdt de corps Louis de Montmollin demanda de réactiver le projet des Tourelles de 15 cm.

Notre président d'honneur, Monsieur Jean-Jacques RAPIN, a mis à disposition ses archives.

La lettre du Chef de l'Etat-Major Général Louis de Montmollin, qui le 30 janvier 1950, met en avant le choix stratégique de la Tourelle de 15 cm, prend dans le contexte de la « Guerre froide » toute sa signification.

## **AU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL**

*À l'intention de la Commission de défense nationale*

### *Tourelles de 15 cm pour fortifications*

*Dans sa séance du 25/26.1.50, la Commission de défense nationale a décidé de reconsidérer la décision qu'elle avait prise en son temps au sujet de l'étude et de la construction d'un prototype de Tourelle de forteresse du calibre 15 cm. Le coût de cette Tourelle d'essai qui figure sous no. 4/2 dans le programme de développement sur Service technique 1950, est évalué à fr. 800'000.- dont une première tranche, au montant de fr. 100'000.-, est portée au budget de cette année.*

*Je rappelle brièvement l'historique de la question. L'un des reproches que l'on a adressés de tout temps aux ouvrages militaires d'artillerie, aux plus modernes d'entre eux principalement, est la disproportion existant entre les moyens investis en installations de tous genres (casernements, centrales électriques, magasin, etc.) et l'armement qui, dans les forts à Tourelles, est de 3 – 4 can. de 10,5 cm.*

*Afin de réduire cette disproportion souvent réelle, il est évident que la solution est à chercher dans une augmentation de la puissance du canon lui-même plutôt que dans la multiplication des tubes entraînant une augmentation des effectifs et une concentration excessive de Tourelles sur un espace limité ainsi qu'une dépense plus élevée, plusieurs Tourelles de calibre moyen revenant plus cher qu'une seule de gros calibre.*

*Avant le service actif, lors de l'étude des informations de Sargans, la question avait été soulevée et, si l'on s'en est tenu au calibre de 10,5 cm, ceci provient en grande partie d'un désir d'unification avec l'artillerie mobile. Par la suite, après le mise au point de l'obusier et du canon de forteresse (casemate) de 15 cm, on en est venu à l'idée de réarmer peu à peu les forts à Tourelles les plus importants afin*

- *d'augmenter la portée insuffisante dans bien des cas,*
- *d'obtenir une meilleure efficacité du coup isolé*
- *d'accroître le tonnage de munition tiré par le même fort dans l'unité de temps.*

*Alors que les deux premières conditions étaient remplies sans*

autre en passant du 10,5 cm au 15 cm, la troisième ne l'était pas tant que le canon de 15 cm ne tirait pas plus de 1 – 2 coups/min tandis que le 10,5 cm débite 6 coups dans le même laps de temps.

En 1949, le Service technique a proposé une Tourelle de 15 cm automatique, susceptible de tirer 20 coups/min., satisfaisant ainsi à la troisième condition posée. Le tube étant refroidi à l'eau, son usure au tir ne doit pas excéder celle d'un canon ordinaire de même calibre.

#### Comparaison des deux calibres

Les chiffres ci-dessous, pour autant que le canon de 15 cm tienne ce que l'on attend de lui, se passent de commentaires : la puissance de feu est presque décuplée, correspondant à celle d'un gr. à 3 bttr. d'obusiers lourds.

Caractéristiques	10,5 cm L 52	15 cm automatique
Portée max. sur l'horizon	20 km	24 km
Portée max. pratique	14 – 15 km	20 km
Poids du projectile	15 kg	42 kg
Cadence de tir	6 coups/min.	20 coups/min.
Poids de mun. tiré par min.	90 kg/min	840 kg/min
Personnel nécessaire	8 hom./tourelle	5 hom./tourelle

Désireuse de développer l'artillerie de forteresse dans le sens indiqué, la Commission des fortifications a proposé de profiter des travaux de construction à St-Maurice pour installer à Dailly deux Tourelles d'essai du nouveau modèle, étant entendu que, si celles-ci donnent satisfaction, ce matériel réarmera également par la suite les principaux forts du Gothard d'abord, de Sargans ensuite.

La Commission de défense nationale a, à diverses reprises, fait siennes ces conclusions, en particulier

- ☞ au cours de la séance des 2/3.7.47 en approuvant la proposition d'installer des can. sous Tourelles de 15 cm aux forts de Gütsch et du Bätzberg (Gothard) ;
- ☞ en adoptant au début de 1949 le crédit porté dans le programme de développement du Service technique pour l'étude d'une Tourelle de 15 cm ;
- ☞ en décidant le 1.9.49 que l'armement lourd de Dailly comporte
  - ◆ 4 can. en casemate de 10,5 cm
  - ◆ 2 Tourelles existantes de 10,5 cm
  - ◆ 2 Tourelles nouvelles de 15 cm.

Revenir aujourd'hui sur ces décisions répétées aurait deux conséquences :

La première, de portée générale, revient à abandonner, tout au moins pour les prochaines années, toute idée de renforcement de l'artillerie de forteresse et leur puissance de feu aux effectifs et aux capitaux investis dans les installations. C'est renoncer, en particulier, au réarmement désirable de Gütsch qui devait suivre la mise au point du prototype achevé.

La seconde, particulière à St-Maurice, est un affaiblissement considérable de l'artillerie à longue portée de Dailly. Substituer deux Tourelles de 10,5 cm aux deux Tourelles de 15 cm prévues, revient à ramener le poids de munition tiré à

- ☉ 720 kg/min. au lieu de 2220 kg/min, sur le front N et
- ☉ 360 kg/min. au lieu de 1860 kg/min. sur le front S.

L'appui de Champillon, d'une fortification efficace sur le pas de Morgins et de la vallée des Drances jusqu'à Sembrancher n'est plus possible. La puissance de feu du fort reste ce qu'elle était avant la catastrophe, elle est même inférieure dans certains secteurs, de sorte qu'au lieu de construire un ouvrage plus puissant et plus moderne, on rétablit simplement la situation antérieure.

Il est inutile de préciser encore que, sur les deux Tourelles prévues pour Dailly, l'une sera le prototype figurant au crédit du développement du Service technique, tandis que la seconde sera payée sur le crédit accordé par les Chambres pour St-Maurice.

En ce qui concerne les munitions, la situation est la même dans les deux cas :

- si les Tourelles sont de 15 cm, on répartira les 160 munitions disponibles entre les canons de même calibre existants et les deux nouveaux, ramenant ainsi la dotation par tube de 2800 à 2550 coups, chiffre encore admissible.
- s'il devait s'agir de 10,5 cm, le procédé serait le même et la réduction par tube encore moins sensible, vu le grand nombre de pièces de ce calibre existantes. Une fabrication nouvelle de munition n'est pas nécessaire, quelle que soit la solution adoptée.

Quant au coût, le Service technique indique pour des séries de 6 Tourelles, les prix unitaires suivants :

- ☉ fr. 725'000.- pour le 15 cm
- ☉ fr. 380'000.- pour le 10,5 cm

Il va de soi qu'une première exécution coûtera plus cher et qu'il est difficile d'évaluer ce supplément. Il est cependant hors de doute que les fr. 800'000.- portés par le Service technique suffiront à couvrir cet excédent de dépenses.

Si l'on devait en venir à deux Tourelles de 10,5 cm, il faudrait tenir compte du fait que celles-ci ne seront pas identiques aux existantes et qu'il y aura lieu de corriger les défauts mécaniques ainsi que l'insuffisance de blindages, modifications qui renchériront les premières exécutions.

Tenant compte de tous ces facteurs, on peut admettre que, pour St-Maurice, la différence de prix entre 15 cm et 10,5 cm sera de l'ordre de grandeur de fr. 400'000.- par Tourelle, soit au total fr.800'000.-.

Il serait, dans ces conditions, éminemment regrettable de renoncer à une amélioration susceptible de transformer de fond en comble la valeur de l'artillerie de forteresse.

Le Chef de l'Etat-Major général  
Colonel Cdt. de corps de Montmollin



Le Chef de l'Etat-Major général, Col Cdt de corps Louis de Montmollin. (Source BaG)